

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 18 (1944)

Heft: 3

Artikel: Lamartine et la Pays de Vaud

Autor: Perrochon, Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-870011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDES DE LETTRES

Bulletin de la Société des Études de Lettres, N° 58

LAMARTINE ET LE PAYS DE VAUD

Si l'on en croit le récit des *Nouvelles Confidences*, Lamartine fit au Pays de Vaud son premier voyage à l'âge d'un an, alors que sa mère vint séjourner à Lausanne, elle qui avait appris à soigner les paysans de Milly dans les livres du Dr Tissot.

En 1812, depuis Milan, il faisait le voyage avec un vieux Lausannois et une « grosse et aimable Suisse » ; il déjeunait à Vevey, après avoir salué Chillon, Montreux et le Clarens de Jean-Jacques ; il dinait à Lausanne chez son compagnon de route, partait pour Rolle en char à banc. Des impressions alors recueillies, les plaintes qu'il émit en garnison à Beauvais l'année suivante portent des traces :

... sublimes paysages
Qu'admira mon enfance aux rives du Léman.

Fuyant la conscription de l'« usurpateur », avec les quelques louis qu'il avait pris dans la bourse maternelle, Lamartine entraît en 1815 à Saint-Cergue. Les armes et la devise vaudoises — il crut lire, dans son émotion, « liberté et égalité » au lieu de « liberté et patrie » — sur la pierre frontière lui inspiraient un cri de joie ; il baissa avec enthousiasme cette terre de liberté. L'hospitalité de M. Tréboux et de la Graziella des Alpes le reconforta. Du col de Saint-Cergue, il nota en une description poétique sinon de tous points exacte — confondant Dent d'Oche et Jaman, voyant « la mer genevoise » couverte de voiles matinales — l'apparition de Nyon, de Rolle, de Lausanne dans la lumière, Chillon et Vevey brillant comme des météores, Coppet

portant sa gloire ainsi qu'« une étoile le nom de Dieu ». « Il me semblait assister à la création du monde. » Puis ce fut l'accueil de l'original Auguste de Vasserot, baron de Vincy, les promenades avec la châtelaine, majestueuse, belle et douce, triste comme Niobé, et Ida, adolescente charmante. Ce fut, un jour, l'attente de longues heures, posté derrière une haie, dévorant un morceau de pain et lisant *Corinne*, dans l'espoir d'apercevoir passer dans sa calèche découverte Mme de Staël, « la femme de génie qui éblouit ma jeunesse ». Ne bornant pas ses pérégrinations aux rivages lémaniques, gagnant le pays neuchâtelois, il longea le pied du Jura jusqu'à Yverdon. Plus tard, depuis Nernier, du moulin parfumé de foin et hanté par les chouettes, il laissait errer son regard sur les montagnes du Pays de Vaud en face, et Geneviève, la batelière qui allait chercher pour lui à Nyon des nouvelles et des livres, lui apportait parfois, pour arroser les truites assaisonnées d'herbes fortes, une bouteille de vin vaudois.

Plus d'une fois Lamartine repassa dans nos parages. Jamais il ne les oublia. Ses lettres aux Vincy ou aux Eynard en fournissent la preuve. Au bord de la mer de Styrie, il croyait être entre Lausanne et Vevey. Dans le « Ressouvenir du Léman », n'unissait-il pas sa reconnaissance et ses rêves : lac que dentellent les grèves, foins fauchés qui trempent dans les eaux, cascades, lieux aimés ?

*Je vois d'ici verdir les pentes de Clarens...
Des rêves de Rousseau fantastiques royaumes.
Mais mon âme, ô Coppet, s'envole sur tes rives,
Où Corinne repose au bruit des eaux plaintives...
Ce petit coin de terre, oasis de vengeance,
Protestait pour le siècle et pour l'intelligence.*

Et toujours revient l'appel de notre lac :

*Pour moi, cygne d'hiver, égaré sur tes plages...
Puissé-je quelquefois dans ton cristal mouillé
Retremper, ô Léman, mon plumage souillé,
Regarder sur ton sein la voile du pêcheur,*

*Triangle lumineux, découper sa blancheur...
Et voir ta blanche écume, en brodant tes contours
Monter, briller et fondre, ainsi que font nos jours.*

La nostalgie helvétique souvent étreignit le poète : « Quel malheur de n'être pas né à Naples, en Suisse, pays à physionomies profondes et à caractères variés. » Et à soixante-sept ans, dans ses vers à une « Jeune voyageuse en Suisse », la comtesse d'Esgrigny, il s'écrie :

*Rapporte-moi d'en haut quelques fleurs de neige...
Rapporte-moi d'en haut ces teintes violettes,
Linceul changeant de l'Alpe après le jour fini...
Rapporte-moi des lacs ta trace sur la grève...*

Dans cette nostalgie helvétique, le Pays de Vaud a sa large part. « Heureuse êtes-vous, écrivait-il en 1852 à Mme Didier, de pouvoir comme l'hirondelle raser les eaux limpides de Chillon. »

Si aux sites vaudois, il demeurait attaché, il n'oubliait pas les hôtes d'autrefois. Il gardait aux Vincy un souvenir fidèle et plus d'une fois exprimé. Quand parurent les *Confidences*, il en envoyait un exemplaire à Mlle de Vincy « ex-voto que vous placerez dans vos archives », à côté sans doute de la romance que naguère il lui avait dédiée :

*Pourquoi me fuir? C'est un cœur qui t'appelle:
Ne suis-je pas voyageur comme toi?*

N'est-ce pas à un Vaudois, à Alexandre Vinet, qu'il soumettait le manuscrit de l'*Histoire des Girondins*, attendant avec impatience son jugement qui ferait autorité pour lui et le fixerait sur la valeur de son livre ?

* * *

Et les Vaudois, comment ont-ils vu et compris Lamartine ? Le vieux monsieur de Lausanne, le baron de Vasserot, M. Tréboux furent gagnés par sa bonne grâce, son éloquence enthousiaste, son amour de l'indépendance, ses imprécations contre la tyrannie. La Graziella de Saint-Cergue, Ida de Vincy,

admirèrent les chevaux noirs et l'air de gentilhomme du bel éphèbe apollonien. Et Mme de Vincy avait peine à croire qu'un si jeune homme, errant comme l'un de ses fils, soldat comme lui, écrivit avec tant de talent des odes à la liberté de l'Europe et des stances à la nature alpestre. D'autres apprirent à le connaître au gré des hasards et parfois des racontars d'amis parisiens. Le jeune Juste Olivier entendit à son sujet les jugements de Vigny : imagination trop puissante et déformatrice des faits, veine poétique splendide. « Sans doute, ce n'est pas amusant, disait M. de Vigny à M. de Musset en parlant des *Harmonies*, mais tenez : la Bible... Croyez-vous que ce soit amusant ? La Bible n'est point amusante, je le sais bien, moi ! » ou encore : « M. de Vigny a vanté les derniers vers des *Harmonies* : c'est si beau, c'est si large ! peut-être trop ! a-t-il ajouté en riant, et la petite critique est venue. J'avoue qu'elle ne m'a pas fait plaisir ; elle sentait un peu le confrère. » Par ses chroniques à la *Revue suisse*, ses lettres, sa conversation, Sainte-Beuve colporta au Pays de Vaud mots piquants : « les *Recueils* de Lamartine sont des débordements » ; anecdotes : à propos de l'*Ange déchu*. « J'ai lu votre dernier essai, lui dit un ami. — Ah ! vous êtes plus avancé que moi, interrompit le poète, car je ne l'ai pas lu encore. » Et après les articles de Vinet sur cette même œuvre : « Comme c'est la charité chrétienne dans la critique littéraire et penser que probablement Lamartine ne prendra pas la peine de lire sérieusement cela, et qu'il dira négligemment peut-être en jetant les feuilles : Ils sont furieux contre moi ! sans leur en vouloir. » Ou enfin : « Dans le cadre de *Raphaël*, Lamartine a peint Elvire et lui a prêté les conversations du dernier hiver qu'il a eues avec Mme d'Agoult (un peu athée et matérialiste)... » A travers les interprétations de Vigny ou de Sainte-Beuve apparaissait un Lamartine superficiel, ne comprenant rien aux problèmes philosophiques : « Il croit comme ça, comme ça... » ; mais la générosité même. Cette générosité, on la retrouvait dans ses essais de politique idéaliste comme dans l'appui qu'il prêtait à toutes les infortunes. A son retour d'Amérique en 1847, l'éditeur lausannois Marc Ducloux en eut une preuve précieuse. Et l'on savait que

ses largesses avaient contribué à le charger de soucis pécuniaires et que c'était sans doute pour d'autres qu'il préconisait les avantages de l'économie et des caisses d'épargne, dans un article qu'en 1844, publiait à Vevey la *Mosaïque suisse*.

Cette manière de juger Lamartine ou d'apprendre à le connaître, explique en partie la façon dont les Vaudois comprirent son œuvre et les réserves qui atténuèrent leur enthousiaste accueil. Ainsi celles sur l'historien ou les utopies sonores de l'homme politique que formula J. Olivier ; la qualification de « plaqué », que donna à sa poésie Caroline Ruchet. D'ailleurs des lecteurs pénétrés des idées du Réveil ne pouvaient accepter toutes ses idées. A côté des « passages chrétiens » que Mme Olivier plaçait en bon rang dans son anthologie des poètes religieux ou qu'elle tenait à vanter à des amateurs d'Angleterre, d'autres poèmes choquaient. On ne se lassait pas sans doute de goûter dans son art la langue traditionnelle, la sobriété des images, les paysages fondus dans les émotions. Dans les *Méditations*, on retrouvait avec satisfaction le sentiment de la chute des choses et de l'incertitude de la vie, et tant de réminiscences des Psaumes et des livres bibliques, familiers à un public protestant. Mais le panthéisme et l'optimisme des *Harmonies* parurent excessifs. *Jocelyn* provoqua des critiques. Vinet y dénonça un poète qui courtise la Divinité, une œuvre manquée malgré de beaux vers parce que psychologiquement pas vraie. Le *Voyage en Orient* fit craindre que Lamartine ne détaillât la beauté physique avec trop d'insistance. *La chute d'un ange* fit scandale. Dans le salon des Olivier on en discuta longuement. Le titre même parut une fausse étiquette : un ange, cette parodie des séraphins fondue dans le creuset d'une vague et froide mythologie ? Que de tons crus et durs, de passages peu clairs, d'expressions scabreuses. C'est une œuvre « polie à froid et non dorée au feu », disait Vinet, qui, aux *Recueilements* consacra des pages plus sévères encore. Et cependant, malgré tous les reproches que le penseur de Lausanne fit à Lamartine : déficience de l'élément moral, mollesse de la pensée, incohérence de sa politique, vague de sa religion — résumant dans sa chaire de

l'Académie en 1845 son impression sur la carrière lyrique du poète, et sans renier aucune de ses accusations, il concluait : « C'est à M. de Lamartine que j'ai dû depuis vingt ans les plus beaux et les plus doux moments de ma vie... Poètes de l'âme, c'est votre privilège et votre bonheur ! On s'abrite à votre ombre ; on s'enivre des bruits sublimes que propage le vent du ciel dans votre feuillage ; on s'endort pour rêver des rêves qu'on ne raconte pas, parce qu'il faudrait pour les exprimer la langue merveilleuse que vous possédez seuls... Que de fois ce poète m'est venu relever sur la route poudreuse où me retenaient abattu la fatigue et l'ennui, et m'a emporté avec lui dans le monde de sa création. »

De tous les romantiques, Lamartine fut au Pays de Vaud le plus aimé, malgré les réserves que certains firent sur telle ou telle de ses tendances. Il fut plus goûté qu'Hugo, égalé à Mme Desbordes-Valmore. On subit son emprise. Les étudiants se cotisaient pour acheter ses ouvrages ; ils en apprenaient par cœur de longs passages. Au Petit-Château, les pensionnaires de M. Gaudin, qui avaient comme répétiteurs de futurs théologiens, se relevaient la nuit pour lire ses poèmes à la lueur des bougies ou à celle, plus romantique, de la lune. Chez le pasteur Terrisse, à la cure de Nyon, on ne se lassait point d'écouter John Ruegger, qui en Italie avait vu de ses yeux le poète et lui avait parlé ! Les dames de Montreux, allant effeuiller leurs vignes, emportaient dans leur hotte un recueil lamartinien, et à l'ombre des châtaigniers relisaient le « Lac », et de beaux yeux se voilaient, car on aimait alors à pleurer.

Plus qu'aucun autre, Lamartine a contribué à créer cette atmosphère de poésie où se complurent les Vaudois pendant ce qui fut leur ère romantique, lisant avec ferveur les poètes, et, chacun se croyant poète, se prenant à rimer. Certes d'autres que lui bénéficièrent de l'attentive admiration de nos pères, qui estimaient Béranger un génie, et aussi Casimir Delavigne, et le Guiraud du « Petit Savoyard », qui avaient plus qu'une respectueuse reconnaissance pour Mme Amable Tastu d'avoir bien voulu écrire son « Serment des Trois Suisses ». Le philosophe

Charles Secrétan n'estimait-il pas sa « Feuille de saule » un chef-d'œuvre, et ne citait-il pas avec délice :

Aux bords du Bendemir est un buisson de roses...

Un tel éclectisme esthétique explique que les Vaudois, disciples de Lamartine, soient restés si loin souvent de leur modèle. Il faut leur savoir gré des intentions, et des tentatives de réalisation. Frédéric Chavannes répliqua à *Jocelyn* dans son *Pasteur de campagne* en quatre chants. Un autre pasteur, le bon M. Manuel, que Sainte-Beuve avait en amitié respectueuse et qui dans le temple de Coppet édifia Mme de Staël et sa cour, dans certains de ses vers a presque l'allure lamartinienne :

*Que de fois dans ces tristes plaines
Qui m'ont fait trop longtemps regretter tes climats,
J'ai cherché sur les bois, sur les vapeurs lointaines,
Tes monts couronnés d'ombre ou chargés de frimas!
Privé d'une si belle vue,
Que de fois j'ai vanté les prés chers aux troupeaux,
Et ces rocs où l'autour fait son nid dans la nue,
Et ces vallons tremblant au vaste bruit des eaux.*

Henri Durand, dont l'œuvre inachevée eut un nombre inusité de rééditions, et qui fut notre dernier ménestrel, composant ses vers en jouant de la guitare, n'a point cherché à imiter Lamartine qu'il admirait beaucoup, dans ses vers de valeur inégale à l'enthousiasme juvénil ; cependant certaines de ses strophes lui doivent quelque chose :

*Couvrez nos monts, sombres nuages,
Voilez ces rochers et ces bois ;
Soufflez au ciel, vents des orages,
Comme dans mon cœur autrefois !
Les vieux pas, les traces nouvelles,
Sur mon chemin, effacez-les !
Je crois aux amours éternelles,
Passez, vents du Midi, soufflez !*

Le tendre et mélancolique Frédéric Monneron mêla lui aussi son âme à la nature, et dans sa plainte à l'absente il y a un écho des *Méditations* :

*Quand sur les champs du soir la brume étend ses voiles,
Lorsque, pour mieux rêver, la nuit au vol errant
Sur le pâle horizon détache en soupirant
Une ceinture d'or de sa robe d'étoiles ;
Lorsque le crépuscule entrouvre aux bords lointains
Du musical éther les portes nuageuses,
Alors, avec les vents, les âmes voyageuses
Vont chercher d'autres cieux dans leurs vols incertains.*

Comment dans les meilleurs poèmes de Juste Olivier ne pas reconnaître des traces du lyrisme de Lamartine ?

*Le soir, quand on est seul dans l'ombre qui s'amasse
Et monte à la fenêtre où l'on aime à s'asseoir,
Il nous revient des airs qu'on se chante à voix basse,
Le soir.*

Entre nos poètes de 1830 et Lamartine, que de rapports : même exaltation, même goût de la mélancolie, même effusion rapportée à Dieu — un Dieu plus proche chez les Vaudois et réclamant une religion plus inquiète, plus scrupuleuse.

Enfin, Vinet lui-même sur un feuillet manuscrit, où il avait tracé le plan de ses leçons sur la religion de Lamartine tentait de condenser en deux strophes, spontanément jaillies de sa plume, son jugement sur la foi du poète : extase, éblouissement, à laquelle manquait le repentir :

*Celui qu'invoquent nos prières
Ne fait pas descendre les pleurs
Pour étinceler aux paupières
Ainsi que la rosée aux fleurs ;
Il ne fait pas sous son haleine
Palpiter la poitrine humaine*

*Pour en tirer d'aimables sons,
Mais sa rosée est fécondante,
Mais son haleine immense, ardente,
Travaille à fondre nos glaçons.*

N'est-ce point la meilleure preuve de l'influence de Lamartine au Pays de Vaud que même pour le critiquer ou compléter sa pensée, on lui empruntait sa forme ?

Parfois même les romantiques vaudois furent imitateurs serviles de leur poète préféré, et se bornèrent à répéter maladroitement ce qu'il avait écrit dans ses œuvres les meilleures. Ainsi Olivier se souvenait du « Lac » en écrivant dans un poème des *Deux voix*:

*Forêt amie, et vous, ô montagnes fidèles...
Gardez l'image au moins de ma jeune saison*

ou en arrachant quelques confidences aux rives du lac du Saint-Bernard. Et Monneron, composant une élégie de vingt et une strophes où il rendait la lune, les sapins et l'onde complices de ses soupirs amoureux, calquait son inspiration et la forme de ses vers sur les envolées des *Méditations*.

Puis, cette emprise s'atténua. En 1870, Adam Vulliet, dans ses *Poètes vaudois contemporains*, notait que la rêverie avait été un puissant élément de succès pour beaucoup de poètes, pour Mme Tastu et M. de Lamartine en particulier, et il ajoutait : « Ce sentiment est tombé dans un certain discrédit parce qu'on en a usé et abusé », et M. de Lamartine « plus que personne ». En 1869 déjà, à propos de la mort de Lamartine, Eugène Rambert, dans des pages d'ailleurs pénétrantes, sur l'œuvre du « plus grand des poètes personnels », avait analysé cette rêverie, malgré l'évolution du goût du public, tenté d'expliquer les raisons du succès inouï, de l'explosion soudaine de sympathie qui avait accueilli les premières *Méditations* : enchantement, ravissement, quelque chose comme une révélation, on eût dit un Messie de la poésie. Tout en notant incohérences ou déficits, Rambert rendait grâce au poète de la jeunesse, qui avait eu de la jeunesse l'ardeur,

la volupté caressante, le désir d'idéaliser les horizons de la vie.

A de tels attraits, depuis, d'autres Vaudois ont été sensibles. Il n'est point possible de citer tous leurs témoignages. On ne peut omettre celui d'Henri Warnéry. Sur l'anarchisme idéal de *La chute d'un ange*, sur la plainte mélodieuse du « Lac » ou de « L'Isolement », transfigurée par une mystérieuse alchimie, il a écrit des pages compréhensives. Et son poème *Des origines* s'ouvre sur un hymne au principe du monde, véritable andante lamartinien :

*Toi que nul œil n'a vu, Toi que tout cœur contemple,
Toi qui n'habites pas sous les voûtes d'un temple
N'étant ni d'un jour ni d'un lieu,
Toi qui ne peux mourir et qui n'a pas dû naître,
O Verbe universel, source pure de l'être,
Qu'on te nomme Loi, Force ou Dieu,
Chacun de nous en Toi te porte et te sent vivre,
Quel que soit ton secret, l'univers est ton livre ;
Dans ses pages de feu nous lissons ardemment ;
Et d'étape en étape, et d'aurore en aurore,
Partout l'esprit humain te retrouve et t'adore,
Sous l'impassible firmament.*

Dans son dernier manuel, *Sur l'Alpe*, composé dans la solitude de Leysin, Warnéry fait songer, par sa noblesse et son détachement, au chantre de Saint-Point exilé, lui aussi, près des arbres fraternels et écoutant l'hôte mystérieux :

*Il m'a dit: Ne fais plus le rêve d'être heureux
Accepte simplement ton épreuve et ta vie...*

Dans sa thèse sur le doyen Bridel, M. G. de Reynold affirmait que ce poète, s'il avait été vraiment lui-même dans son œuvre, s'il avait réussi à traduire la poésie de son pays et s'il avait livré ses sentiments intimes, aurait pu être un précurseur de Lamartine. Il existe en effet des accords profonds entre le décor lémanique et alpestre, une certaine sentimentalité vaudoise,

éprise de mélancolie et de religiosité et l'art de Lamartine. Si l'accueil à ce poète fut chez nous si fervent, ce n'est pas parce que les Vaudois étaient flattés de contempler, reflétés dans les vers du poète, les pentes de Clarens, et Coppet et le romantique Chillon, leurs coteaux vineux et leurs forêts à l'éternel murmure, et des vagues du Léman l'éblouissant azur, mais parce qu'ils découvraient mêlés à la nature — celle de leur contrée et celle des provinces proches — cette méditation chrétienne, cet enthousiasme pour la liberté, cette nostalgie amoureuse, qu'eux aussi ressentaient mieux qu'ils ne parvinrent jamais à les exprimer. Leur admiration fut d'autant plus vive et sincère, qu'ils trouvaient en Lamartine celui qui réussissait, mieux qu'eux-mêmes, à traduire leurs propres sentiments et leurs propres émotions, celui qui donnait une voix prestigieuse aux harmonies ineffables, aux pensées et aux désirs qui animaient leur esprit et leur cœur.

Depuis lors, au Pays de Vaud comme ailleurs, d'autres aspirations sont nées. Nous demandons aux poètes des sentiments différents et de nouvelles harmonies. Nous ne pouvons cependant oublier l'œuvre ardente de ce Lamartine qui incarna toute poésie, le dépouillement de certains de ses poèmes pathétiques, comme celui quiachevait sur un sommet sa carrière lyrique :

*Rapporte-moi d'en haut ces brises sans parole,
Qui chantent aux sapins ce qu'on ne peut noter.*

Enfin, Lamartine ne symbolise-t-il pas pour nous les plus hautes vertus de la France, celles mêmes qui font espérer en son avenir ?

Henri PERROCHON.